

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 MARS 2022 à 20h30

Etaient présents :

Mme ALLAIN Jocelyne, M. BAILLARD Christophe, Mme BRIAULT Odile, Mme BRILLANT Elodie, M. CHEVAL Dominique, M. COUENNE Michel, M. FOUSSE Jean-Luc, M. HEUZE Gérard, Mme LEHOT Elodie, M. MANIGUET Julien, M. RENOUVEL Aurélien

Procurator(s) : M. ALLAIN Serge donne procuration à M. MANIGUET Julien

Etai(ent) excusé(s) : M. ALLAIN Serge, M. COSTILS Romain, M. MALHERBE Stéphane

Absent(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. MANIGUET Julien

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 février 2022

2- Approbation du compte de gestion du trésorier 2021

* Investissement

Dépenses	prévu :	254 403.80 €
	Réalisé :	227 185.05€
	Restes à réaliser :	0€
Recettes	prévu :	254 403.80 €
	Réalisé :	140 435.64€
	Restes à réaliser :	41 000€

* Fonctionnement

Dépenses	prévu :	481 555.77 €
	Réalisé :	298 767.15€
	Restes à réaliser :	0€
Recettes	prévu :	481 555.77 €
	Réalisé :	526 714.98
	Restes à réaliser :	0€

DELIBERATION

A l'unanimité, le Compte de gestion 2021 de la commune est voté.

3- Approbation du compte administratif 2021

Le Maire sort de la salle -

Même résultats que le Compte de gestion

Fonctionnement

- Un excédent de fonctionnement en 2021 de	61 792.06€
- Un excédent reporté de	166 155.77€
Soit un excédent cumulé de	227 947.83€

Investissement

- Un déficit d'investissement en 2021 de	86 749.41€
--	------------

- Un excédent des restes à réaliser de	41 000€
Soit un besoin de financement de	45 749.41€

DELIBERATION

A l'unanimité, le Compte administratif 2021 de la commune est voté.

4- Affectation des résultats

Décide d'affecter le résultat d'exploitation 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION EXCEDENT :	227 947.83€
AFFECTATION EN RESERVE (1068) :	45 749.41€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	182 198.42€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT (001) DEFICIT :	86 749.41€
---	------------

DELIBERATION

A l'unanimité, l'affectation de résultat de la commune est votée.

5- Budget Primitif 2022

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif 2022, comme suit :

***Fonctionnement :**

Dépenses : 511 298.73€

Recettes : 511 298.73€

***Investissement :**

Dépenses : 348 329.41€

Recettes : 348 329.41€

DELIBERATION

A l'unanimité, le budget primitif 2022 de la commune est voté.

7- Vote des taux d'imposition 2022

DELIBERATION

A l'unanimité, les taux d'imposition 2022 de la commune sont votés, équivalent aux taux de 2021.

- 35.31 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 25.17 % pour la taxe foncière sur le non bâti

Prochain Conseil municipal le jeudi 28/04/2022